



Vie de la commune

La libération de la commune, il y a 61 ans

SAINT PARES AUX TERTRES a été libérée de l'occupation allemande le 25 août 1944. A cette occasion, les Patrocliens se sont réunis devant le monument aux morts. Les anciens Combattants et leurs portedrapeaux étaient présents ainsi que Florent POLETTI, Président, les Pompiers, les Présidents d'Associations, le Conseil Municipal et Marc BRET, Conseiller Général. Le Conseil Municipal et l'Amicale des Anciens Combattants déposèrent chacun une gerbe.

Madame ROTA, Maire, a, dans son allocution, souligné "*que notre présence ici est un témoignage à toutes les victimes civiles et militaires de toutes les guerres, qu'il paraît convenable d'évoquer aujourd'hui, jour anniversaire de notre libération. Dans cet esprit, à la fois de ferveur, de paix, de respect, de reconnaissance nous osons dire : plus jamais la guerre*"!

La cérémonie sobre et digne jusqu'à l'hymne national final a apporté l'hommage de la commune à ses libérateurs. Une délégation s'est ensuite rendue au pont de Foicy pour fleurir la stèle du Lieutenant Taittinger et de ses hommes.

Centre de loisirs maternel

Les enfants du Centre de Loisirs Maternel, encadrés par Geneviève, Valérie, Monique, Aurélie, Adèle et Coralie, ont participé à de nombreuses activités telles que la cuisine, la gym, la création d'objets en pâte à sel, la réalisation de masques ainsi qu'une chasse au trésor dans Saint Parres aux Tertres. Ils ont également pu découvrir le monde qui les entoure : les animaux et la végétation grâce à plusieurs sorties faites au Parc de l'Auxois, à l'Arboretum, à Fouchy ou encore à Menois.

Les enfants gardent un très bon souvenir de ces quatre semaines passées au Centre Maternel.

